Communiqué de presse

Guyancourt, le 25 novembre 2026

McDonald's France et CCI France renforcent leur partenariat en faveur de la formation, de l'emploi et des compétences dans les territoires



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, McDonald's France et CCI France ont annoncé, le 24 novembre 2026, le renouvellement de leur partenariat national. Initiée en 2021 autour de l'apprentissage, leur coopération franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec une ambition élargie : sécuriser les parcours de formation, professionnaliser durablement les métiers de la restauration et rapprocher davantage les besoins des restaurants de l'expertise pédagogique des Chambres de commerce et d'industrie.

En s'appuyant sur la complémentarité et l'ancrage territorial de leurs deux réseaux, McDonald's France et CCI France souhaitent ainsi agir à la fois sur l'insertion, le développement des compétences et l'attractivité des métiers, auprès du plus grand nombre. Dans ce cadre, McDonald's France s'engage, en s'appuyant notamment sur ce

partenariat, à former près de 7 000 alternants d'ici à 2031 au sein de son réseau de restaurants partout en France.

L'alternance, un premier tremplin vers l'emploi et la qualification

Alors que l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes restent un enjeu majeur, McDonald's France et CCI France ont fait de l'alternance un pilier de leur coopération depuis 2021. Leur objectif : permettre à davantage de jeunes de se former à un métier, d'acquérir une première expérience professionnelle et de préparer une qualification reconnue.

En 2025, McDonald's France a accueilli près de 4 450 alternants au sein de ses restaurants. Fort de cette dynamique, l'Enseigne poursuit son engagement en faveur de l'employabilité des jeunes et ambitionne de former près de 7 000 alternants d'ici à 2031, en s'appuyant notamment sur son partenariat avec CCI France et sur le maillage territorial de son réseau.

En associant formation et expérience de terrain, ces parcours permettent aux alternants d'acquérir des compétences directement mobilisables et de préparer leur avenir professionnel. Grâce à leur implantation partout en France, les deux partenaires entendent rapprocher les opportunités de formation et d'emploi des besoins propres à chaque territoire.

« *L'alternance est une formidable passerelle entre la formation et l'emploi. Chaque année, elle permet à de nombreux jeunes de découvrir un métier, de développer des compétences concrètes et de préparer une qualification reconnue. Chez McDonald's France, nous sommes convaincus que cette voie joue un rôle essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle et révéler les talents. En renouvelant notre partenariat avec CCI France, nous élargissons notre coopération pour accompagner le développement et la reconnaissance des compétences pour les jeunes bien entendu mais plus largement pour tous nos collaborateurs afin que chacun puisse construire un parcours professionnel solide et durable, partout sur le territoire.* » **explique Jo Sempels, Président-Directeur général de McDonald's France**

Faire de la formation un levier de professionnalisation et d'évolution

Avec cette nouvelle convention, McDonald's France et CCI France élargissent leur coopération au-delà de l'alternance pour accompagner le développement et la reconnaissance des compétences à chaque étape des parcours professionnels.

Formation continue, Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore bilans de compétences pourront être mobilisés pour valoriser les compétences acquises sur le terrain, préparer une qualification et accompagner les collaborateurs qui souhaitent évoluer, notamment vers des fonctions d'encadrement ou de direction.

Cette approche doit également permettre de mieux faire connaître la diversité des métiers et des parcours professionnels proposés au sein du réseau McDonald's, auprès de tous les publics.

En rapprochant les besoins en compétences des restaurants de l'Enseigne de l'expertise pédagogique et territoriale des CCI, le partenariat leur permettra d'identifier et de construire des solutions de formation adaptées à leurs réalités opérationnelles.

Une coopération pensée au plus près du terrain, pour contribuer durablement à la professionnalisation des métiers de la restauration et apporter des réponses adaptées aux enjeux d'emploi et de compétences de chaque territoire.

« *Le réseau des CCI est présent au plus près des entreprises et des réalités économiques locales. En renforçant notre partenariat avec McDonald's France, nous souhaitons mettre cette expertise territoriale et pédagogique au service de parcours de formation concrets, reconnus et adaptés aux besoins des entreprises comme des collaborateurs. C'est tout le sens de cette coopération : rapprocher les besoins en compétences des territoires et les solutions de formation qui permettront d'y répondre.* » **conclut Alain Di Crescenzo, Président de CCI France**